

## La compagnie d'arc . 1992 .

Aujourd'hui je ne parlerai pas trop longuement de l'activité de la compagnie d'arc d'Avilly Saint Léonard, cela n'étant que la répétition de 1990.

Bon comportement au championnat d'hiver avec un effectif de six bons hommes et trois jeunes, mais je pense intéresser bon nombre de lecteurs en expliquant certaines coutumes créées au Moyen Age et toujours présentes actuellement.

Autrefois, on fêtait Saint Sébastien et aujourd'hui le 20 janvier beaucoup d'archers assistent à une messe honorant leur Saint Patron. Ce jour là, je vois beaucoup de paroissiens étonnés par un détail qui collerait peut être nos grosses têtes de R.T.L., car contrairement au réflexe habituel, l'archer reste couvert de sa casquette ou bérêt officiels à l'intérieur de l'église.

D'autre part, après avoir fait ses classes et avoir été accepté par ses anciens, l'archer peut s'il le veut être reçu chevalier. En présence d'un parrain et du maître de cérémonie, il est baptisé, s'engage à être loyal et accepte toutes les conditions dictées durant la cérémonie ce que je ne peux dévoiler, cela faisant partie d'un code connu et diffusé seulement entre chevaliers.

Sachez aussi que chaque été afin d'entretenir nos sentiments fraternels nous organisons un petit casse croûte champêtre, avec les dames, ce qui permet un contact sympa, bénéfique à la bonne ambiance de la compagnie.

C'est pourquoi m'adressant aux personnes hésitantes, je leur dis qu'après la tonte de la pelouse, le ramassage des feuilles mortes, il reste de bon moment à passer au bon air avec des amis.

Alors! par hasard, un dimanche venez donc nous saluer ?..

"encore une coutume !.."

CHARLES

